

Formation : Produits bois & systèmes constructifs

– mardi 23 novembre de 14h à 17h30

et mercredi 24 novembre 2021 de 9h à 12h30 –

Fiche 127-3- V_2021_06_3 - fait le 19/010/2021

A retenir

- ➡ En distanciel, de façon synchrone (classe virtuelle)
- ➡ S'installer dans un lieu avec une bonne connexion
- ➡ Ouvert à tous les permanents des Communes forestières

Cette formation s'adresse aux permanents des Communes forestières dont une des missions inclut le « bois construction » : elle leur apporte des éléments techniques qui leur permettront de mieux accompagner les collectivités et d'échanger avec les professionnels du bâtiment dans l'objectif de favoriser l'utilisation du bois local.

PROGRAMME

Mardi 23 novembre 2021 de 14h à 17h30, en classe virtuelle

Cette matinée de formation comprendra des apports théoriques avec des retours de coûts 'entreprise' et un exemple concret de process industriel

- 14h00 - 14h10 :** **Introduction et présentation du programme et des objectifs**
Par Théo LAUNAY, chargé de mission commercialisation et bois construction à la FNCOFOR
Accueil sur la plateforme de visioconférence,
Tour de table,
Présentation de la répartition de la formation sur les deux demi-journées,
Présentation de l'objectif de la formation et de l'ODJ de la matinée.
- 14h10 - 15h30** **Les produits bois français et leurs caractéristiques**
Par Clément QUINEAU, responsable des affaires technique au sein de l'UICB pour les produits bois
Les sciages (avivés, plots), rabotés/séchés, lamellé_collé, CLT,
Les sciages par essence : sapin, épicéa, Mélèze, Douglas, Pin d'Alep, Hêtre, Chêne, Châtaignier,
Les process techniques de transformation : qualité mécanique des produits, rendement/marge des process, coûts, dimension des produits, détail de fabrication, capacité française,
Les normes des produits (CE, classement mécanique...).

15h30 - 15h40

PAUSE

15h40 - 17h20

Les systèmes constructifs bois français et les essences utilisées

Par Emmanuel OZIOL, Charpentier, constructeur de maisons individuelles

Le soubassement et les planchers bas (dalles béton, pieux vissés, dalle bois),

Les structures et poteaux poutres (assemblage, contreventements, remplissage, murs rideaux),

Les structures ossatures (principes, constituants, normes, murs, toitures terrasse),

Les structures masse (bois massif empilé, contrecollé, contre cloué, vissé),

Les charpentes et toitures (typologie des charpentes : traditionnelles, industrielles, charpentes caissons).

17h20– 17h30

Conclusion de la matinée

Par Théo LAUNAY

Ouverture aux questions complémentaires,

Remerciement des formateurs,

Rappel du programme de la matinée du lendemain.

PROGRAMME

Mercredi 24 novembre 2021 de 9h à 12h30, en classe virtuelle

Formateur : Jean-Marc PAUGET, expert construction bois au CNDB

Cette matinée de formation associera des apports théoriques et des exemples concrets illustrant des cas d'équipements publics (scolaire, médiathèque, mairie), des logements sociaux, des extensions/surélévation, des immeubles de moyenne hauteur.

09h00 - 09h10

Introduction

Par Théo LAUNAY et Jean-Marc PAUGET

Retour sur les questions issues de la formation du mardi 23 novembre,

Présentation de l'ODJ de la matinée et de ses objectifs.

09h10 - 9h50

Le cadre réglementaire pour construire en bois

Les DTU (document technique unifié), les règles professionnelles, les DTA (directive territoriale d'aménagement), les ATEX (appréciations techniques d'expérimentation) type A, B ou C.

9h50 - 10h20

Les pré requis à la conception

Les compétences des acteurs aux différents stades d'avancement :
comment les identifier ?

10h20 - 10h30

PAUSE

10h30 - 12h15

Le positionnement des systèmes constructifs bois face aux exigences réglementaires et aux autres systèmes constructifs

- Acoustique : l'affaiblissement acoustique possible d'une paroi bois : où trouver les solutions, positionnement par rapport aux parois maçonnées,
- Thermique : caractérisation d'une paroi bois en résistance thermique, ponts thermiques, gestion de la thermique d'été, comparaison avec des solutions maçonnées,
- Incendie : les principales règles d'incendie en ERP, en habitation, le positionnement du bois, points forts et points faibles du bois,
- Environnemental : Les exigences de la RE2020 sur l'énergie et le bilan carbone, les atouts du biosourcé, l'intérêt face aux autres matériaux.

12h15– 12h30

Conclusion

Par Théo LAUNAY et Jean-Marc PAUGET

Réponse aux questions des participants, évaluation et conclusion.

INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

Organisme de formation

IFFC –
Institut de formation forestière communale
75007 PARIS



La certification qualité a été accordée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION

Lieu de la formation

Formation à distance, en visioconférence via Gotomeeting,
Prévoyez de vous installer dans un lieu avec une bonne connexion.

Contact

Isabelle VERGNE, chargée de mission formation IFFC
isabelle.vergne@communesforestieres.org , 06 78 57 34 98

☞ *Contactez Isabelle Vergne, pour toute question relative à cette formation, à votre inscription ou à son accès aux personnes en situation de handicap.*

<u>Date et horaires</u>	mardi 23 novembre de 14h à 17h30 Et mercredi 24 novembre de 9h00 à 12h30 Connexion possible 15 mn avant le début de la formation.
<u>Durée</u>	7 heures de formation en visioconférence
<u>Coût pour le stagiaire :</u>	La formation est facturée 200 € par participant. L'IFFC est exempté de TVA. La facture sera envoyée à votre structure. Aucun frais annexe ne sera facturé.
<u>Objectif général :</u>	Accroître ses connaissances techniques « bois construction » pour mieux accompagner les collectivités et échanger avec les professionnels du bâtiment.
<u>Objectifs opérationnels :</u>	A l'issue de la formation, les participants seront capables d'/de : <ul style="list-style-type: none">- identifier les produits bois et leurs caractéristiques,- appréhender le panel des systèmes constructifs bois, les essences, produits bruts ou transformés pour leur réalisation, les mixités avec les autres filières, principalement acier ou béton,- cerner les techniques constructives dans le cadre réglementaire et assurantiel.
<u>Evaluation :</u>	La formation fera l'objet d'une évaluation à chaud par le stagiaire.
<u>Attestation :</u>	Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
<u>Formateurs</u>	Clément QUINEAU, responsable des affaires technique au sein de l'UICB pour les produits bois, Emmanuel OZIOL, Charpentier, constructeur de maisons individuelles, Jean-Marc PAUGET, architecte d.p.l.g., expert construction bois au CNDB
<u>Public visé :</u>	Tout salarié des Communes forestières ayant dans ces attributions l'activité bois construction.
<u>Pré requis :</u>	Avoir dans ces attributions l'activité bois construction.
<u>Règlement intérieur, RGPD :</u>	Disponible sur demande et sur http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php

👉 Pour s'inscrire :

Contactez directement Isabelle Vergne : isabelle.vergne@communesforestieres.org

🕒 Avant le 16 novembre 2021

Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas

En cas d'annulation par l'IFFC, les personnes invitées seront informées par mail ou par téléphone.